



Musicothérapie

&

Clowns en milieu de soins



Contact : Franck Juncker / 06 23 12 24 21 / franck.juncker@sfr.fr

Musicothérapie

définition

La musicothérapie est une **pratique de soin, d'aide, d'accompagnement et de rééducation** qui traite **des troubles de la communication relationnelle et affective** et qui nécessite des compétences théoriques, pratiques et cliniques en psychologie, psychopathologie, psychiatrie, ainsi qu'une connaissance **des effets psychophysiologiques et psychoaffectifs de la musique et du sonore sur l'être humain**.

La méthode proposée, inspirée en partie par les travaux de Rolando Benenzon et de Gérard Ducourneau, empreint de l'école Palo Alto en sciences de la communication en psychologie et psycho-sociologie ainsi que par les écrits du Docteur Guy Rosolato, est une **pratique thérapeutique professionnelle** développée autour de l'articulation **du verbal et du non verbal**.



généralités

D'une manière générale :

- la musicothérapie se préoccupe du potentiel et de l'évolution de la communication thérapeutique en travaillant avec la fonctionnalité sonore et psycho-sonore de la personne
- la musicothérapie s'appuie l'histoire du sujet, sa mémoire affective, son patrimoine culturel et musical, et ses influences socio-culturelles
- le média sonore et la musique (pratiquée ou écoutée) sont les médias privilégiés pour engager un travail thérapeutique afin de restaurer l'histoire et l'identité du sujet
- la musicothérapie n'a pas de caractère « artistique », même si elle peut être un accompagnement à l'apprentissage dans certains cas

Il est important de souligner ici qu'il est recommandé de pratiquer la musicothérapie dans un cadre pluridisciplinaire et qu'il doit impérativement y avoir indication et évaluation, en sachant qu'il n'est pas question de poser un diagnostic mais de compléter les évaluations de soin.

les missions du Musicothérapeute

- créer, restaurer, et/ou maintenir les moyens de communication et de relation chez des personnes en souffrance ou en difficulté pour communiquer
- répondre à une prescription ou indication émanant, d'un médecin, psychologue, d'une équipe pluridisciplinaire, d'une institution voire à la demande du patient lui-même ou de sa famille
- évaluer et adapter la prise en charge à court, moyen et long terme
- créer les conditions d'un processus d'évolution et de développement, en établissant un suivi clairement énoncé et adapté dans le temps, le musicothérapeute mettant en œuvre des techniques spécifiques en s'appuyant sur l'histoire musicale du sujet, l'improvisation et la communication sonore non verbale
- repérer la nature de la souffrance psychique et/ou physique au moyen d'une évaluation personnalisée

- appréhender l'expression symptomatique, les besoins, et les capacités de la personne concernée
- mobiliser la pensée et développer le potentiel créatif à travers le jeu musical

les interventions

Les interventions de Musicothérapie en milieu de soins sont à programmer de manière régulière. C'est un programme à moyen ou long terme qui doit s'intégrer dans le projet d'établissement et être en lien avec le travail pluridisciplinaire. La Musicothérapie n'est pas une « animation » au sens propre du terme même si la musique fait partie des outils du thérapeute et de la vie des établissements. Elle est complémentaire des autres activités thérapeutiques et s'intègre dans le programme de soins des résidents et des personnes qui bénéficient des séances.

Que ce soit en groupe ou en séances individuelles, elle s'applique généralement sur indication des équipes soignantes sur des patients ou des résidents qui en ont besoin.

Les champs d'application sont la périnatalité et la petite enfance, l'autisme, le handicap et polyhandicap, les personnes âgées et la gériatrie...

Les interventions de Musicothérapie sont assurées par Franck Juncker, Musicothérapeute Clinicien

spécificités de la musicothérapie en EHPAD

- développer et maintenir les capacités expressives de la voix du corps
- stimuler la mémoire, les facultés cognitives et affectives
- travailler à partir des moyens physiques et corporels de la personne
- recentrer le travail sur « entendre et écouter » pour permettre de matérialiser une expression, la transmettre ou la comprendre
- aider les résidents à mobiliser leurs facultés de perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques par le jeu de sollicitations et d'échanges, d'improvisations et d'imitations, de répétitions sonores
- développer et maintenir l'autonomie par la possibilité de faire des choix (d'instruments, de partenaires, de mouvements)
- développer la communication non-verbale
- développer et maintenir le lien avec les autres en communiquant avec eux par la musique et la parole
- proposer l'écoute d'œuvres appropriées pour favoriser l'émergence des souvenirs, aider à la détente et à la relaxation
- encourager les résidents sur leurs capacités à être plus actifs
- prévenir les troubles du langage et les pertes de mémoire
- maintenir un équilibre émotionnel pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

